

teurs du pays, s'il approuvait un pareil projet (l'envoi d'un contingent canadien au Transvaal) et pour ma part, je me lèverais, en pleine chambre, à titre de représentant de la division Saint-Jacques, et je condamnerais une pareille politique si elle était soumise au parlement.

J'ignore si l'honorable député va changer d'opinion, mais quand des représentants de districts importants, marchant à la remorque du ministre des Travaux publics, se déclarent les adversaires irrécyclables de la politique proposée, l'honorable ministre peut-il prétendre avec vérité—et dans le cas contraire, les commentaires ne peuvent être que défavorables—que l'accord est général et que sa conduite a démontré la loyauté et le dévouement du peuple entier envers la couronne et les institutions britanniques ?

Pour mieux étayer sa position à Saint-Vincent de Paul, l'honorable ministre des Travaux publics a cherché à tenir la réputation du plus grand homme d'Etat que le Canada ait produit, feu le très honorable sir John A. Macdonald. Il a cherché à faire croire que cet homme s'était déclaré hostile à cette disposition générale de la part de la population canadienne. Je ne dis rien des allusions qu'il a faites sur mon propre compte, car cela a peu d'importance. Mais ses déclarations au sujet de sir John Macdonald ne sont que pure calomnie, car il est universellement reconnu qu'il n'y a jamais eu au Canada un homme professant des idées plus entièrement impérialistes que feu sir John A. Macdonald.

Dès le début de sa carrière, il déclarait qu'il considérait la continuation du lien qui retenait le Canada à l'Empire, comme une question de la plus haute importance, et qu'il le défendrait toute sa vie.

Fidèle à sa devise, il a sacrifié sa vie, dans sa lutte contre les honorables membres de la droite, et contre un programme qui, s'il avait triomphé, aurait eu pour résultat la séparation du Canada et de l'Empire. Il rassembla tous ses partisans pour repousser la politique de ses adversaires, et souleva l'enthousiasme populaire pour la cause qui lui était chère, par sa fière déclaration : "Sujet anglais, je suis né, et sujet anglais, je mourrai." C'est dans cette lutte qu'il a succombé, sa constitution déjà affaiblie et son grand âge n'ont pu résister aux soucis et aux fatigues de cette mémorable campagne. Mais il est mort victorieux ; il n'a succombé qu'après avoir planté sur les ramparts de sa patrie, l'étendard qui signifiait "Unis à l'Angleterre pour toujours."

Comment le ministre des Travaux publics peut-il calomnier ainsi l'homme d'Etat qui repose dans sa tombe, et qui dans une réunion publique tenue à Toronto, en 1884, disait :

Grand est l'avenir de l'empire britannique dont nous sommes partie intégrante, et dont nous espérons faire partie toujours et toujours. Nous sommes passionnément loyaux à la souveraineté britannique. Nous aimons notre Reine et nous aimons les institutions anglaises. Nous nous inspirons des grands hommes qui ont gouverné

Sir CHARLES TUPPER.

l'Angleterre et de ceux qui la gouvernent actuellement ; nous croyons et nous savons que notre prospérité à venir dépend de la continuation de notre union avec la mère patrie. Les colonies australiennes seront bientôt réunies entre elles par un lien semblable, bien que non identique à celui qui relie les colonies canadiennes. Alors que verrons-nous ? Nous verrons l'Angleterre avec ses 38 millions, unie au Canada avec ses 5 millions qui seront bientôt 10 millions, unie à l'Australie avec une population égale, et le monde saura que si l'Angleterre était attaquée, elle aurait à ses côtés deux nations auxiliaires, prêtes à faire cause commune avec elle.

On a déjà prétendu que c'était encourir de grands risques que de faire cause commune avec l'Angleterre. Messieurs, si je connais bien le peuple canadien, il est prêt à encourir ces risques ; mais, en réalité, il n'y en a pas. Quand une nation étrangère saura que les 35 millions d'hommes de l'Angleterre et les 20 millions d'hommes de ses colonies ne forment qu'un tout compact, prêt à unir ses forces militaires et navales pour le triomphe de la même cause, personne ne voudra l'attaquer et sa domination sera universellement reconnue, comme celle de l'ancienne Rome.

Comme je l'ai dit déjà, la question monétaire ne doit pas nous arrêter. Qui d'entre nous ne se rappelle avec orgueil l'enthousiasme provoqué par tout le Canada par la guerre de Crimée, quand le tricolore français et l'Union Jack, mélaient leurs plis dans cette lutte de la liberté contre l'absolutisme sur les rives de la mer Noire. Les Canadiens se sont levés en masse, pour offrir leurs services, et à titre de membre du cabinet Mc Nab, j'ai eu le plaisir de contribuer à faire voter un crédit de £20,000, pour faire voir que le Canada faisait cause commune avec l'Angleterre et la France dans cette guerre de Crimée.

Cette citation est la plus complète réfutation de ce libelle, ou plutôt de cette tentative de libelle, lancé à la mémoire du grand homme d'Etat. Je ne veux pas retenir la Chambre plus longtemps qu'il n'est absolument nécessaire, et je sais que toute allusion à moi-même est toujours pénible à l'honorable premier ministre ; mais il me faut ajouter que dans un discours prononcé devant la société Géographique de Tyreside, le 21 novembre 1895, je disais :

Le passé du Canada nous justifie de croire qu'une des premières choses auxquelles ils (les transatlantiques rapides) seront employés, sera de servir à transporter de braves volontaires canadiens dans un endroit quelconque de l'univers, où les intérêts de l'empire pourraient être menacés. * * * Notre passé ne suffit-il pas pour prouver que le Canada comprend ses responsabilités comme partie intégrante de ce grand empire, et, qu'à l'avenir comme il l'a été par le passé, il sera toujours prêt à faire son devoir et tout son devoir * * * Il n'y a pas longtemps, lorsque la situation paraissait menaçante, dans l'Est, j'ai reçu instruction de mettre à la disposition du gouvernement impérial un régiment de l'infanterie royale canadienne, aux frais du Canada.

Voici en quels termes j'ai présenté l'offre du colonel Williams :

Londres, 9 février 1895.

Le sous-secrétaire de la guerre,
Bureau colonial.

Monsieur,—J'ai l'honneur de transmettre, pour l'information du comte de Derby—